

La Poste BF

BFA

Service de base						
1	Limite de poids maximale			EMF	Départ du bureau de douane/départ du bureau d'échange de destination	Oui
1.1	Colis de surface (kg)	30		EMG	Arrivée au bureau de distribution	Oui
1.2	Colis-avion (kg)	30		EMJ	Arrivée au bureau d'échange de transit	Oui
2	Dimensions maximales admises			EMK	Départ du bureau d'échange de transit	Oui
2.1	Colis de surface			5.1.4	Dépêches transmis	
2.1.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui		PREDES V 2.0	Notification préalable des informations concernant les dépêches internationales (poste d'origine)	Oui
2.1.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		RESDES V 1.1	Informations sur la réception des dépêches (réponse à un message PREDES) (poste de destination)	Oui
2.1.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		5.1.5	Prêt à commencer à transmettre des données aux partenaires qui le veulent	Oui
2.2	Colis-avion			5.1.6	Autres données transmis	
2.2.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui		PRECON	Préavis d'expédition d'un envoi international (poste d'origine)	Oui
2.2.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		RESCON	Réponse à un message PRECON (poste de destination)	Oui
2.2.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		CARDIT	Documents de transport international pour le transporteur (poste d'origine)	Oui
				RESBIT	Réponse à un message CARDIT (poste de destination)	Oui
				6	Distribution à domicile	
				6.1	Première tentative de distribution effectuée à l'adresse physique du destinataire	Non
				6.2	En cas d'échec, un avis de passage est laissé au destinataire	
				6.3	Destinataire peut payer les taxes ou droits dus et prendre physiquement livraison de l'envoi	Non
				6.4	Il y a des restrictions gouvernementales ou légales vous limitent dans la prestation du service de livraison à domicile.	
				6.5	Nature de cette restriction gouvernementale ou légale.	
				7	Signature attestant l'acceptation du colis	
				7.1	Lors de la distribution ou de la remise d'un colis	
				7.1.1	la signature de la personne prenant livraison de l'envoi, est obtenue	Oui
				7.1.2	données d'une carte d'identité enregistrés	Oui
				7.1.3	autre forme d'accusés de réception	Non
				7.2	Colis ordinaires	
				7.2.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui
				7.2.2	La signature d'un mandataire de fait	Non
				7.3	Colis avec valeur déclarée	
				7.3.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui
				7.3.2	La signature d'un mandataire de fait	Non
				Service des colis avec valeur déclarée		
Services supplémentaires						
3	Acceptation de colis encombrants	Oui				
4	Dimensions maximales admises					
4.1	Colis de surface					
	Mètres pour l'une quelconque des dimensions	2				
	Mètres pour la somme de la longueur et du plus grand pourtour	3				
4.2	Colis-avion					
	Mètres pour l'une quelconque des dimensions	2				
	Mètres pour la somme de la longueur et du plus grand pourtour	3				
Éléments du service des colis						
5	Echange d'informations par voie électronique					
5.1.1	Utilisation d'un système de suivi et de localisation	Oui				
5.1.2	Données obligatoires transmis					
EMC	Départ du bureau d'échange expéditeur	Oui				
EMD	Arrivée au bureau d'échange de destination	Oui				
EMH	Tentative de distribution/vaine tentative de distribution	Oui				
EMI	Remise finale	Oui				
5.1.3	Données facultatives transmis					
EMA	Dépôt/collecte	Oui				
EMB	Arrivée au bureau d'échange expéditeur	Oui				
EME	Rétention en douane	Oui				

8	Acceptation de colis de surface avec valeur déclarée	Oui	Colis avec avis de réception	
8.1	Montant maximal de la déclaration de valeur pour les colis de surface (DTS)	667	13	Acceptation des avis de réception pour
9	Acceptation de colis-avion avec valeur déclarée	Oui	13.1	Colis ordinaire Oui
9.1	Montant maximal de la déclaration de valeur pour les colis-avion (DTS)	667	13.2	Colis avec valeur déclarée Oui
9.2	Montant maximal de la déclaration de valeur limitant la non-application des dispositions du Règlement	0	Colis francs de taxes et de droits	
10	Mentions utilisées pour la désignation des colis avec valeur déclarée		14	Acceptation des colis Oui
10.1	Etiquette rose CP 74	Non	Colis fragiles	
10.2	Etiquette CP 73 et étiquette rose portant la mention «Valeur déclarée»	Oui	15	Acceptation de colis fragile Oui
Service des colis contre remboursement			Service de groupage «Consignments»	
11.1	Acceptation des colis contre remboursement		16	Assurance de groupage «Consignment» sur la base d'accords bilatéraux Non
11.1.1	A l'expédition	Non	Service de logistique intégrée	
11.1.2	A la réception	Oui	17	Assurance d'un service de logistique intégrée sur la base d'accords bilatéraux Oui
11.2	Montant du coût du service facturé à l'expéditeur en DTS en plus des taxes d'affranchissement		Adresses concernant les accords bilatéraux	
11.2.1	pour les colis ordinaires	DTS	18	Coordonnées de la personne chargé des questions concernant les accords bilatéraux
11.2.2	pour les colis à valeur déclarée	DTS	Nom:	M. NOUFOU OUIBGA
11.3	Coût supplémentaire aux destinataires pour la distribution de colis contre remboursement	Non	Titre ou Fonction:	DIRECTEUR DU COURRIER
11.3.1	Fixe	DTS	Adresse:	01 BP 6000 OUAGADOUGOU
11.3.2	Tranche de valeur ou valeur du colis (explication du calcul des frais de service):		Tél:	1: (+00226)70261661 2: (+)
11.4	Mode de paiement accepté à destination pour le coût du service facturé aux destinataires		Fax:	(+)
	Espèces : Non		E-mail	noufououibga@yahoo.fr
	Carte de crédit : Non		Matières radioactives et matières infectieuses admissibles	
	Chèque : Non		19	Matières radioactives admissibles pour
	Par téléphone mobile : Non		19.1	Colis-avion
	Autres :			Arrivants Non Partants Non
11.5	Mode de paiement accepté à destination pour la valeur du colis contre remboursement		19.2	Colis avec valeur déclarée
	Espèces : Non			Arrivants Non Partants Non
	Mandat de poste : Non		20	Envois contenant des matières infectieuses admissibles pour
	Carte de crédit : Non		20.1	Colis-avion
	Chèque : Non			Arrivants Non Outbound parcels Non
	Par téléphone mobile : Non		20.2	Colis avec valeur déclarée
	Autres :			Arrivants Non
11.6	Montant maximal accepté pour un colis contre remboursement entrant	DTS		
Service de distribution express				
12	Service facultatif de distribution express fournis	Non		

		Partants	Non		
				Monnaie locale	500FCFA
				DTS	
				27.2	Quand la taxe n'est pas par colis, mode de calcul utilisé
Taxes supplémentaires – Douane				Dispositions spéciales – Traitement des envois acceptés à tort	
21	Colis non passibles de droits de douane			28	Renvoi des colis aux expéditeurs Oui
21.1	Seuil au-dessous duquel les colis sont exempts de droits de douane et autres taxes	Non			
	Commentaires:				
22	Colis passibles de droits de douane			Zones de distribution	
22.1	Perception d'une taxe de dédouanement sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière à l'importation	Oui		29	Facteurs distribuent les colis
22.2	Montant du droit considéré			29.1	à tous les destinataires Non
	Monnaie locale		375 FCA	29.2	uniquement dans certaines zones Oui
	USD				Commentaires:
	Commentaires:			Collection	
23	Perception d'une taxe de dédouanement pour tous les envois déclarés en douane	Non		30	Retrait des colis aux bureaux de poste concernés
	Commentaires:			30.1	toutes les adresses Oui
				30.2	dans des zones spécifiques uniquement Non
					Commentaires:
24	Frais administratifs sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière	Oui		Procédures de distribution applicables aux colis passibles de droits de douane et de taxes	
24.1	Le montant des frais perçus			31	Procédure pour la distribution des colis passibles de droits de douane
	Monnaie locale		375 FCA	31.1	Prise en charge du colis au bureau de douane Oui
	USD			31.2	Livraison du colis à l'adresse du destinataire et perception des droits de douane et des taxes au moment de la livraison Non
	Commentaires:			31.3	Livraison du colis à l'adresse du destinataire après paiement des droits de douane et des taxes Non
				31.4	Remise du colis au guichet du bureau de poste contre paiement immédiat des droits de douane et des taxes Oui
				31.5	Autre
Taxes spéciales – Magasinage				Period of retention	
25	Taxe de magasinage sur les colis conservés au-delà des délais prescrits ou en cas de renvoi à l'expéditeur ou de réexpédition	Oui		32	Délai de garde applicable aux colis
25.1	Montant de la taxe par jour et par colis			32.1	Délai normal 15 Day(s)
	Monnaie locale			32.2	Délai exceptionnel 30 Day(s)
	DTS			33	Délai de garde des colis postaux dont l'arrivée ne peut être notifiée au destinataire ou adressés poste restante
25.2	Quand la taxe n'est pas journalière, la période considérée est	1semaine		33.1	Délai normal 30 Day(s)
Taxes de livraison spéciales				33.2	Délai exceptionnel 60 Day(s)
26	Taxe au moment la livraison des colis	Non			
Taxes spéciales – Poste restante					
27	Service de poste restante assuré	Oui			
27.1	Montant de la taxe par colis				

Colis retenus d'office		
34	Une liste des adresses électroniques des personnes de contact pour les formules de comptables et les bulletins de vérification est temporairement tenue à jour et publiée en dehors des recueils. Veuillez vous référer à la circulaire n° 75/2020 du Bureau international de l'UPU. La personne de contact au Bureau international de l'UPU pour la mise à jour de cette liste est : jean-marc.coeffic@upu.int.	
Nom du bureau:	DIRECTION DU COURRIER	
Nom:	M. OUIBGA NOUFOU	
Fonction:	DIRECTEUR	
Adresse:	01 BP 6000 OUAGADOUGOU	
Tél:	1: (+226)70261661 2: (+)	
Fax:	(+)	
E-Mail:	noufououibga@yahoo.fr	
Demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse		
35	Acceptation de demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse Oui	
35.1	Bureau central (dans le pays de destination) auquel les demandes doivent être adressées	
Nom du bureau:	CENTRE DES COLIS POSTAUX	
Nom:	M. NONGUIERMA RAPHAEL	
Fonction:	CHEF DE CENTRE DES COLIS POSTAUX	
Adresse:	01 BP 6000 OUAGADOUGOU	
Tél:	1: (+226)50333057 2: (+226)70730823	
Fax:	(+)	
E-Mail:	nraphael5@yahoo.fr	
Dispositions spéciales – Force majeure		
36	Acceptation des dispositions en matière de responsabilité en cas de force majeure Non	
36.1	Acceptation des dispositions en matière de responsabilité pour les colis avec valeur déclarée à bord de navires et d'aéronefs Oui	
36.2	Acceptation des réserves du destinataire ou de l'expéditeur au moment de la livraison Oui	
Special provisions - Customs declarations		
37	Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis arrivants 1	
37.1	Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis en transit 1	
37.2	Langues dans lesquelles les déclarations en douane CN 23 peuvent être établies Français	
Dispositions spéciales – Mode de transmission des documents d'accompagnement		
38	Documents fixés aux colis correspondants Oui	
38.1	Les documents annexés à la feuille de route Non	
Service à la clientèle		
39	Système de suivi en ligne fournis Oui	
39.1	Adresse du site Web pour obtenir des informations concernant les colis http://globaltracktrace.ptc.post/gtt.web/	
39.2	langues dans lesquelles les données de suivi peuvent être obtenues Français Anglais	
Service aux opérateurs désignés		
40.	Système de réclamations par Internet pour les colis Non	
40.1	Coordonnées du bureau chargé du traitement des réclamations concernant les colis postaux	
Nom du bureau:	DIRECTION DU COURRIER	
Nom:	M. OUIBGA NOUFOU	
Fonction:	DIRECTEUR	
Adresse:	SONAPOST 01 BP 6000 OUAGADOUGOU	
Tél:	1: (+226)70261661 2: (+)	
Fax:	(+)	
E-Mail:	noufououibga@yahoo.fr	
Heures d'ouverture du service des réclamations ainsi que les jours de fermeture hebdomadaire de ce service		
Heures d'ouverture (Local)		
Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	07:00-12:30	15:00-17:30
Mardi	07:00-12:30	15:00-17:30
Mercredi	07:00-12:30	15:00-17:30
Jeudi	07:00-12:30	15:00-17:30
Vendredi	07:00-12:30	15:00-17:30
Samedi	-	-
Dimanche	-	-
Langues	Français	

Jours fériés nationaux**41.1 Jours fériés nationaux**

Jours fériés nationaux en 2023

Mois	Date(s)	Jours fériés nationaux – Description
Janvier	1	jour de l'an
Janvier	2	Lendemain de jour de l'an
Janvier	3	soulèvement populaire
Mars	8	journée de la femme
Avril	10	lundi de pâques
Avril	22	Ramadan
Mai	1	Fête de travail
Mai	18	ascension
Juin	29	tabaski
Août	5	accession à l'indépendance
Août	15	assomption
Septembre	27	mouloud
Octobre	31	Insurrection populaire
Novembre	1	toussaint
Décembre	11	proclamation de la république
Décembre	25	noël

Jours fériés régionaux/locaux**41.2 Jours fériés régionaux/locaux**

Jours fériés régionaux/locaux en

Mois	Date(s)	Jours fériés régionaux/locaux – Localités et description
------	---------	--

Annulation des droits**42 Annulation des droits quand ils concernent**

42.1	Renvoi du colis à l'expéditeur	Non
42.2	Réexpédition du colis vers une tierce partie	Non
42.3	Abandon du colis par l'expéditeur	Oui
42.4	Perte ou destruction du colis	Oui
42.5	Spoliation ou avarie du colis	Oui

Réexpédition à l'intérieur du pays de destination

43.1	Réexpédition effectuée en l'absence de demande de la part de l'expéditeur ou du destinataire	Non
43.2	Perception de frais en cas de réexpédition	Oui
43.3	Montant des frais de réexpédition (DTS)	0,67

Commentaires:

Dispositions diverses – Exploitation du service des colis

44.1	Service des colis exploité par votre opérateur postal désigné	Oui
44.2	Service des colis exploité par une ou plusieurs entreprises de transport	Non
44.3	Prestation du service des colis sur l'ensemble du territoire national	Oui

Codes postaux	Localités

Bureau(x) d'échange chargé(s) du traitement des colis**45 Coordonnées des bureaux d'échange chargés du traitement des colis postaux**

Nom du bureau: OUAGADOUDOU COLIS POSTAUX
 Code CTCI: BFOUAC
 Nom: M. NONGUIERMA RAPHAEL
 Fonction: CHEF DE CENTRE DES COLIS POSTAUX
 Adresse: SONAPOST
 01 BP 6000 OUAGADOUGOU
 Tél: 1: (+226)50333057
 2: (+)
 Fax: (+)
 E-Mail: nraphael5@yahoo.fr

Heures d'ouverture du service et le ou les jours d'ouverture du bureau d'échange pendant la semaine

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	07:00-12:30	13:00-15:30
Mardi	07:00-12:30	13:00-15:30
Mercredi	07:00-12:30	13:00-15:30
Jeudi	07:00-12:30	13:00-15:30
Vendredi	07:00-12:30	13:30-16:00
Samedi	-	-
Dimanche	-	-

Observations/commentaires:

Normes de distribution**46-47 Voir les annexes.****Code à barres****48 Modèle de code à barres apposé sur la totalité des colis postaux internationaux sortants.**



CA000058725BF

Normes de distribution - Colis-avion

Nom du BE	OUAGADOUGOU COLIS POSTAUX
Code CTCI	BFOUAC
Téléphone	(+226)50333057
Télécopie	(+)
Horaires de fonctionnement	Lundi - vendredi: 07:00 - 12:30 et 15:00 - 17:30; fermé les samedis et dimanches

De l'aéroport de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone					
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6
Lun	00:00 - 09:30	Lun	Mar	Mer	Jeu	---	---
Lun	09:31 - 23:59	Mar	Mer	Jeu	Ven	---	---
Mar	00:00 - 09:30	Mar	Mer	Jeu	Ven	---	---
Mar	09:31 - 23:59	Mer	Jeu	Ven	Lun	---	---
Mer	00:00 - 09:30	Mer	Jeu	Ven	Lun	---	---
Mer	09:31 - 23:59	Jeu	Ven	Lun	Mar	---	---
Jeu	00:00 - 09:30	Jeu	Ven	Lun	Mar	---	---
Jeu	09:31 - 23:59	Ven	Lun	Mar	Mer	---	---
Ven	00:00 - 09:30	Ven	Lun	Mar	Mer	---	---
Ven	09:31 - 23:59	Lun	Mar	Mer	Jeu	---	---
Sam	00:00 - 23:59	Lun	Mar	Mer	Jeu	---	---
Dim	00:00 - 23:59	Lun	Mar	Mer	Jeu	---	---

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
	Ouagadougou

Zone 2:

Codes postaux	Villes
	Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Fada N'Gourma, Tenkodogo, Banfora, Kaya, Dédougou, Koupéla, Dori, Gaoua, Manga, Ziniaré

Zone 3:

Codes postaux	Villes
	Boulsa, Zorgho, Yako, Gourcy, Po, Boromo, Houndé, Diébougou, Kongoussi, Tougan, Nouna, Léo,

Zone 4:

Codes postaux	Villes
	Batié, Bogandé, Béguédo, Djibo, Dano, Diapaga, Garango, Niangoloko, Kombissiri, korsimoro, Cinkansé, Bittou, Boussé

Zone 5:

Codes postaux	Villes

Zone 6:

Codes postaux	Villes

Arrivée au bureau d'échange:

09:30

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane:

30 minutes

Envois non passibles de droits de douane:

10 minutes

Observations:

Normes de distribution - Colis de surface

Nom du BE OUAGADOUGOU COLIS POSTAUX
 Code CTCl BFOUAC
 Téléphone (+226)50333057
 Télécopie (+)
 Horaires de fonctionnement Lundi - vendredi: 07:00 - 12:30 et 15:00 - 17:30; fermé les samedis et dimanches
 De l'aéroport/port/BE de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone					
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6
Lun	00:00 - 09:30	Lun	Mar	Mer	Jeu	---	---
Lun	09:31 - 23:59	Mar	Mer	Jeu	Ven	---	---
Mar	00:00 - 09:30	Mar	Mer	Jeu	Ven	---	---
Mar	09:31 - 23:59	Mer	Jeu	Ven	Lun	---	---
Mer	00:00 - 09:30	Mer	Jeu	Ven	Lun	---	---
Mer	09:31 - 23:59	Jeu	Ven	Lun	Mar	---	---
Jeu	00:00 - 09:30	Jeu	Ven	Lun	Mar	---	---
Jeu	09:31 - 23:59	Ven	Lun	Mar	Mer	---	---
Ven	00:00 - 09:30	Ven	Lun	Mar	Mer	---	---
Ven	09:31 - 23:59	Lun	Mar	Mer	Jeu	---	---
Sam	00:00 - 23:59	Lun	Mar	Mer	Jeu	---	---
Dim	00:00 - 23:59	Lun	Mar	Mer	Jeu	---	---

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
	Ouagadougou

Zone 2:

Codes postaux	Villes
	Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Fada N'Gourma, Tenkodogo, Banfora, Kaya, Dédougou, Koupéla, Dori, Gaoua, Manga, Ziniaré

Zone 3:

Codes postaux	Villes
	Boulsa, Zorgho, Yako, Gourcy, Po, Boromo, Houndé, Diébougou, Kongoussi, Tougan, Nouna, Léo,

Zone 4:

Codes postaux	Villes
	Batié, Bogandé, Béguédo, Djibo, Dano, Diapaga, Garango, Niangoloko, Kombissiri, korsimoro, Cinkansé, Bittou, Boussé

Zone 5:

Codes postaux	Villes

Zone 6:

Codes postaux	Villes

Arrivée au bureau d'échange:

09:30

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane:

30 minutes

Envois non passibles de droits de douane:

10 minutes

Observations:

Dernière date de validation: GdS V1 01/01/2019